

Réunion d'information aux parents des futurs élèves
de l'École Élémentaire Denfert Rochereau
Mardi 26 mai 15 18h15

Les adultes de l'école

L'équipe pédagogique est composée de 14 enseignants chargés de classe à temps complet et d'un Directeur. Une maître E du RASED (Réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté) complète cette équipe. (Nous attendons une psychologue pour l'année prochaine).

Les autres adultes de l'école :

Une gardienne madame Deparpe et une assistante madame Toussaint, 1 dame de service et un homme de service.

Une intervenante « sport ».

Une infirmière présente sur l'école quatre jours par semaine,

Le médecin scolaire intervient ponctuellement pour les visites des CE2 et la signature des PAI.

Une assistante sociale intervient ponctuellement

Les langues sont assurées par les enseignants parfois avec l'aide d'un locuteur natif et une intervenante « extérieure » : en anglais (deux groupes).

Organisation pédagogique :

En 2014/2015:

14 classes : 1 CLIS 3CP, 3CE1, 2 CE2, 2 CM1, 1CM1/CM2, 2CM2.

Structure identique envisageable en 2015/2016

Projet de l'école : « de l'expression à la communication »

Projets divers :

Classes extérieures (5 départs cette année.), ateliers, correspondance avec des classes européennes, fêtes...

BCD

Site internet de l'école <http://www.ec-denfert-boulogne.ac-versailles.fr/>

Organisation de l'enseignement

Selon les programmes de l'E.N. actuellement une consultation est en cours par rapport à de nouveaux programmes qui seront applicables à la rentrée 2016.

EPS : toutes les classes bénéficient de l'encadrement d'une intervenante en EPS une fois par semaine

De plus pour les CP et les CE1 et piscine (première et deuxième parties d'année)

En outre selon les projets de classes : cycle escalade, poney, patinoire, chambara judo..

LVE :

L'enseignement d'une langue vivante étrangère (anglais ou allemand) Attention, le choix de la première langue en CE1 ne peut varier jusqu'à l'entrée au collège.

Communication

En début d'année nous vous remettrons une fiche de renseignement à compléter, signalez nous tous les problèmes ou régimes spéciaux que pourraient avoir votre enfant.

Il conviendra d'établir si votre enfant doit bénéficier d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou de tout autre projet adapté.

En début d'année tous les parents seront conviés par les maîtres à une réunion d'information, les dates restent à déterminer, elles se dérouleront probablement dans la première semaine de septembre.

Les tableaux d'affichage et le site vous informeront des événements de l'école.

Le cahier de correspondance est l'outil essentiel de liaison entre la famille et l'école consultez-le quotidiennement, utilisez-le sans limite.

Je vous invite à me joindre pour tout problème, beaucoup de conflits peuvent être réglés par la discussion.

D'autre part à l'initiative des parents des listes de coordonnées (téléphones, courriels...) pourront être établies classe par classe, afin que vous puissiez communiquer entre vous.

Rentrée des classes

Le mardi 1^{er} septembre 2015 (rentrée nationale) à 8h30

La rentrée des CP sera décalée à 9h15, les enfants et leurs parents seront accueillis dans la cour.

Les listes des classes seront affichées le lundi soir veille de la rentrée.

Organisation du temps scolaire

En dehors des vacances les cours ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 (ouverture des portes 8h20) à 11h 30 et de 13h30 (ouverture des portes à 13h20) à 15h45.

Les mercredis matins de 8h30 à 11h30

Une semaine scolaire compte 24h de cours. Il y a 36 semaines scolaires par an.

Les sorties à 11h30 et à 15h45 se font sous la responsabilité des parents.

La journée de classe est coupée par deux récréations : de 10h 00 à 10h15 et de 14h30 à 14h45

36h d'activités pédagogiques complémentaires seront dispensées, à raison de séances de 2x30 minutes, pendant les deux heures de la pause méridienne... (Cette année le lundi et le jeudi).

Les parents accompagnent leurs enfants jusqu'à la porte de l'école, ils ne sont, sauf accord, pas autorisés à pénétrer.

Hors temps Scolaire

Restauration scolaire : de 11h30 à 13h20, c'est un service municipal, l'inscription se fait en mairie.

Pendant le temps de cantine les enfants sont encadrés par 15 animateurs sous la responsabilité du directeur du centre de loisir.

Etudes dirigées :

De 15h45 à 17h15, service assuré par des enseignants, de l'école ou d'écoles voisines. (Goûter de 15h45 à 16h15).

L'inscription se fait là encore en mairie.

Dans un premier temps, vous voudrez bien confirmer l'inscription par un mot de votre part sur le cahier de correspondance.

Ateliers périscolaires

de 17h15 à 18h00

Service assuré par des enseignants, de l'école ou d'écoles voisines.

Une réorganisation est en cours.

Fournitures scolaires : Le jour de la rentrée votre enfant se présentera avec un cartable rigide (et sans roulette) et une trousse. Nous nous attacherons à ce que l'essentiel des fournitures soit fourni par l'école grâce aux crédits municipaux, cependant une liste de fournitures vous sera remise par les maîtres ou affichée via le site. Le renouvellement et l'entretien du matériel reste à votre charge.

Marquage : Chaque année de très nombreux objets sont laissés à l'école. C'est pourquoi nous vous conseillons de marquer les fournitures et les vêtements et vérifier quotidiennement le matériel de votre enfant.

La coopérative scolaire, est utilisée pour le financement des sorties, du matériel périscolaire elle est essentiellement alimentée par vos dons. Cette année toutes les sorties et visites ont été prises en charge par la coopérative.

Implication des parents dans l'école : Toute bonne volonté et toute compétence sont acceptées...

Trois fédérations de parents d'élèves sont représentées sur l'école.